

Nantes, le 27 juin 2023

RESONANTES et la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire s'engagent ensemble pour faire reculer les violences

La Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire organise une 4ème opération de solidarité « Utile pour faire reculer les violences » et invite ses sociétaires à y participer.

En mars dernier, la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire a créé une solution, pour les victimes de violences conjugales, permettant de disposer en toute autonomie et rapidement d'un compte bancaire personnel et gratuit pendant 2 ans.

C'est dans la continuité de cette action qu'elle a souhaité, pour sa **4**ème **opération de solidarité**, s'engager auprès de celles et ceux qui font reculer toutes les formes de violences. Elle souhaite également agir pour sensibiliser, prévenir et permettre aux personnes confrontées à des situations de violences de s'informer et contacter les ressources pouvant les aider.

Cette nouvelle opération de solidarité permettra de sensibiliser, via l'association RESONANTES, 2 500 élèves sur 9 départements bretons et ligériens, à propos des violences et leurs conséquences.

Banque coopérative, la Caisse d'Épargne Bretagne Pays de Loire a lancé un appel à ses 474 000 sociétaires. Pour soutenir cette cause, ils vont être invités à participer à cette dotation en versant tout ou partie de leurs intérêts aux parts sociales 2022, pour compléter le don de 30 000 € que la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire versera à l'association RESONANTES.



« En France, 1 femme sur 10 est victime de violences au sein de son couple et a été victime pour la 1^{ère} fois pendant son adolescence ou son enfance. Pour mettre fin à ce continuum, il est important d'aller à la source et de sensibiliser directement les élèves dans les établissements scolaires. »

Diariata N'Diaye

Cofondatrice de l'association Resonantes et créatrice de l'application mobile App-Elles

Crédit photo : ©Hadrien Brunner.



« La Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire est fidèle à ses valeurs d'innovation sociale. C'est pourquoi, nous avons créé en mars 2023, une solution permettant aux victimes de violences conjugales, de quitter le domicile en disposant de leur autonomie financière, grâce à un compte ouvert sur simple appel. »

Christophe PINAULT

Président du Directoire de la Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

Crédit photo : ©Valery Joncheray

A propos de l'Association RESONANTES



Vue écran de l'application App-Elles

L'association RESONANTES créée en 2015 est une association à but non lucratif et reconnue d'intérêt général, qui a pour objet de lutter contre les violences en sensibilisant les publics et plus particulièrement les 15-24 ans et les jeunes adultes. Leur action apolitique et indépendante est attachée aux valeurs laïques, solidaires et démocratiques de la République Française.

RESONANTES est un espace de création et de diffusion d'outils de sensibilisation et de prévention en direction des particuliers et aux services des professionnels. L'association propose également des activités éducatives complémentaires aux enseignements dans le respect des projets d'école.

RESONANTES met à disposition gracieusement des outils innovants comme l'application App-Elles (plus de 100 000 téléchargements et plus de 25 fois primée) qui permet aux victimes d'envoyer des alertes d'appel à l'aide, de constituer des preuves et de contacter des professionnels.

https://app-elles.fr/

A propos du nouveau compte réservé aux victimes de violences conjugales

La Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire propose, depuis le 1^{er} mars aux victimes de violences conjugales, une solution comprenant le fonctionnement d'un compte bancaire personnel entièrement gratuit pendant les 2 premières années ainsi que la possibilité d'une autorisation de découvert. Ce dispositif peut être demandé sur simple appel auprès d'une équipe dédiée (ligne directe : 02.49.79.01.55) ou par mail à l'adresse aide.universelle@cebpl.caisse-epargne.fr

Ce service vient renforcer la loi Létard, créant une aide universelle d'urgence pour les victimes de violences conjugales, votée le 16 février 2023. En donnant facilement accès à un compte bancaire, cette solution permet aux victimes de percevoir elles-mêmes leurs prestations sociales, ce qui constitue un élément clé pour pouvoir prendre leur autonomie.

LA CAISSE D'EPARGNE BRETAGNE PAYS DE LOIRE C'EST...

1,4 million de clients, **474 000** sociétaires et **2 700** collaborateurs, **361** agences et **14** centres d'affaires. Dirigeants : Christophe Pinault (Président du Directoire), Yann Le Gourrierec (banque de détail), Marie Namias (banque du développement régional), Francis Delacre (finances) et Anne Viaud-Murat (ressources). Président du Conseil d'Orientation et de Surveillance : Philippe Seguin.

Contacts Presse

Caisse d'Epargne Bretagne Pays de Loire

Laurence Renaud Romain Bailbé 06 15 96 39 24 06 68 52 52 82 laurence.renaud@cebpl.caisse-epargne.fr romain.bailbe@cebpl.caisse-epargne.fr

Diariata N'Diaye, Directrice

Association RESONANTES-06 20 98 96 08

diata@resonantes.fr